

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la Communauté de Communes du Pont du Gard et jointe au Compte Administratif de l'exercice 2023

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT). La forme de cette note de présentation brève et synthétique reste à l'appréciation des collectivités locales.

I. DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

A. Informations statistiques, fiscales et financières (*fiche individuelle DGF 2023*)

Code SIREN :	243000684
Régime Fiscal :	Fiscalité professionnelle unique
Nombre de Communes membres :	16
Population totale INSEE au 01.01.2023 :	25 925
Population totale DGF au 01.01.2023 :	27 101
Potentiel fiscal :	8 841 609
Potentiel fiscal par habitant :	326.247
Coefficient d'intégration fiscale (CIF) :	0,313
CIF moyen de la catégorie :	0,398
Dotation d'intercommunalité totale 2023 :	218 232 €
Dotation de compensation 2023 :	613 416 €

B. Ratios financiers 2023 de la Communauté de Communes du Pont du Gard

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	818.14 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / Population (en €/hab)	780.79 €
3	Dépenses d'équipement brut / population (en €/hab)	29.14 €
4	Encours de dette / population (en €/hab)	30.38 €
5	DGF / population (en €/hab)	32.08 €
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	29.25 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	105.35 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	3.73 %
9	Encours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	3.89 %
10	Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	-4.85 %

II. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

A. Compte Administratif du Budget Général 2023

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTEES		11 627 343,64 €		988 427,38 €	0,00 €	12 615 771,02 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	21 705 389,56 €	20 416 100,93 €	1 044 265,38 €	672 723,89 €	22 749 654,94 €	21 088 824,82 €
TOTAUX	21 705 389,56 €	32 043 444,57 €	1 044 265,38 €	1 661 151,27 €	22 749 654,94 €	33 704 595,84 €
RESULTAT DE CLOTURE		10 338 055,01 €		616 885,89 €		10 954 940,90 €
RAR			564 506,96 €	108 215,12 €	564 506,96 €	108 215,12 €
TOTAUX CUMULE	21 705 389,56 €	32 043 444,57 €	1 608 772,34 €	1 769 366,39 €	23 314 161,90 €	33 812 810,96 €
RESULTAT DEFINITIF		10 338 055,01 €		160 594,05 €		10 498 649,06 €

B. Présentation consolidée des budgets annexes 2023

Les budgets annexes, au nombre de 5 en 2023, concernent les ateliers relais, les ordures ménagères, l'assainissement non collectif, la halte-fluviale et la mutualisation.

BA ORDURES MENAGERES

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTEES		97 071,37 €	9 469,72 €		9 469,72 €	97 071,37 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	1 313 739,24 €	1 378 073,53 €	55 656,90 €	26 992,93 €	1 369 396,14 €	1 405 066,46 €
TOTAUX	1 313 739,24 €	1 475 144,90 €	65 126,62 €	26 992,93 €	1 378 865,86 €	1 502 137,83 €
RESULTAT DE CLOTURE		161 405,66 €	-38 133,69 €			123 271,97 €
RAR			51 596,86 €		51 596,86 €	0,00 €
TOTAUX CUMULE	1 313 739,24 €	1 475 144,90 €	116 723,48 €	26 992,93 €	1 430 462,72 €	1 502 137,83 €
RESULTAT DEFINITIF		161 405,66 €	-89 730,55 €			71 675,11 €

BA HALTE FLUVIALE

BUDGET ANNEXE HALTE FLUVIALE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTEES		119 583,26 €		37 547,82 €	0,00 €	157 131,08 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	105 811,27 €	86 683,76 €	57 436,26 €	45 490,33 €	163 247,53 €	132 174,09 €
TOTAUX	105 811,27 €	206 267,02 €	57 436,26 €	83 038,15 €	163 247,53 €	289 305,17 €
RESULTAT DE CLOTURE		100 455,75 €		25 601,89 €		126 057,64 €
RAR			22 345,74 €		22 345,74 €	0,00 €
TOTAUX CUMULE	105 811,27 €	206 267,02 €	79 782,00 €	83 038,15 €	185 593,27 €	289 305,17 €
RESULTAT DEFINITIF		100 455,75 €		3 256,15 €		103 711,90 €

BA SPANC

BUDGET ANNEXE SPANC	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTEES	13 128,58 €				13 128,58 €	0,00 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	30 841,13 €	38 123,24 €			30 841,13 €	38 123,24 €
TOTAUX	43 969,71 €	38 123,24 €			43 969,71 €	38 123,24 €
RESULTAT DE CLOTURE	-5 846,47 €				-5 846,47 €	
RAR					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULE	43 969,71 €	38 123,24 €			43 969,71 €	38 123,24 €
RESULTAT DEFINITIF	-5 846,47 €				-5 846,47 €	

BA ATELIERS RELAIS

BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTEES				25 956,21 €	0,00 €	25 956,21 €
OPERATIONS DE L EXERCICE	57 847,43 €	57 847,43 €	38 221,84 €	46 239,23 €	96 069,27 €	104 086,66 €
TOTAUX	57 847,43 €	57 847,43 €	38 221,84 €	72 195,44 €	96 069,27 €	130 042,87 €
RESULTAT DE CLOTURE		0,00 €		33 973,60 €		33 973,60 €
RAR					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULE	57 847,43 €	57 847,43 €	38 221,84 €	72 195,44 €	96 069,27 €	130 042,87 €
RESULTAT DEFINITIF		0,00 €		33 973,60 €		33 973,60 €

BA MUTUALISATION

BUDGET ANNEXE MUTUALISATION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT REPORTEES				4 712,60 €	0,00 €	4 712,60 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE	275 241,06 €	275 241,06 €	121,33 €	7 620,65 €	275 362,39 €	282 861,71 €
TOTAUX	275 241,06 €	275 241,06 €	121,33 €	12 333,25 €	275 362,39 €	287 574,31 €
RESULTAT DE CLOTURE		0,00 €		12 211,92 €		12 211,92 €
RAR					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULE	275 241,06 €	275 241,06 €	121,33 €	12 333,25 €	275 362,39 €	287 574,31 €
RESULTAT DEFINITIF				12 211,92 €		12 211,92 €

III. ELEMENTS MARQUANTS EN 2023 POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

- Mise en place de la dotation de solidarité communautaire (DSC) pour 1 000 000 € ;
- Remplacement des panneaux à messages variables de chaque commune ;
- Inauguration des 15 aires de covoiturage ;
- Mise en œuvre du dispositif d'aisance aquatique et du savoir nager à la piscine municipale de Meynes ;
- Célébration des 10 ans du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) en présence du Directeur de Cabinet de la Préfecture du Gard ;
- Signature de la convention locale de coopération de sécurité des berges du Gardon par les 12 partenaires ;
- Organisation de la 1^{ère} édition du carrefour des métiers de l'emploi en partenariat avec les collèges d'Aramon et de Remoulins ;
- Mise en œuvre de l'action visant à la vente de récupérateurs d'eau de pluie ;
- Participation à l'organisation d'un tournoi international de basket 3 x 3 au Pont du Gard ;
- Une trésorerie de 13 813 694,56 € (Avant déduction de la DSC) au 31/12/2023 et un endettement nul.

IV. CARACTERISTIQUES FINANCIERES ET COMPTABLES 2023

A. Caractéristique comptables 2023

La Communauté de Communes du Pont du Gard n'a pas eu recours à :

- De délégation de services publics ;
- De concession d'aménagement ;
- De contrats de partenariats publics – privés tel que prévus à l'article L. 1414-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération en date du 09 mars 2015, la collectivité a adhéré à l'Agence France Locale qui a pour objet de participer au financement de ses Membres, collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. La souscription au capital s'est élevée à 33 100.00 euros établi sur la base des Comptes de l'exercice [n-2] de la Communauté de Communes du Pont du Gard (en incluant les budgets annexes).

Par délibération en date du 18 décembre 2017, la collectivité a doté en capital la SPL « Destination Pays d'Uzés Pont du Gard » pour un montant de 50 000.00 € correspondant à 50 actions de 1 000.00 €.

Par délibération en date du 24 juin 2019, la collectivité a adhéré à la coopérative CITRE (SCIC) dans le cadre de la mise à disposition d'une partie de la toiture du bâtiment artisanal composé de 4 ateliers situé à THEZIERS (30390) afin d'installer un équipement de production d'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil. La collectivité est devenue membre associé en souscrivant 10 parts pour un montant total de 500,00 euros (budget annexe Ateliers relais).

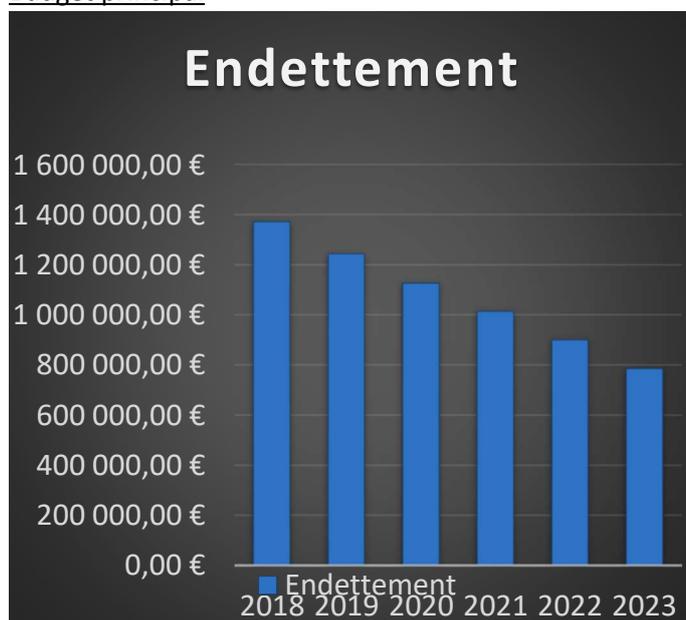
Par délibération en date du 7 mars 2022, la collectivité a adhéré à la société publique locale « SPL30 » en acquérant une action de 100.00 €. Cette SPL a pour objet la conduite et le développement d'actions et d'Operations d'aménagement et de construction, concourant notamment au développement économique et à l'attractivité du territoire, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire géographique.

B. Liste des fonds de concours attribués en 2023

Néant.

C. Caractéristique financières 2023

Budget principal



La Communauté de Communes du Pont du Gard apporte son soutien au secteur du logement social à travers l'octroi de garanties d'emprunt visant à développer l'offre sur le territoire intercommunal. Elle garantit treize (13) emprunts concernant des logements d'intégration ou des logements adaptés réalisés par Vaucluse Logement ou Habitat du Gard sis à Montfrin, Théziers, Aramon mais également depuis la modification de ses statuts en juillet 2016 la réhabilitation de 102 logements collectifs à ARAMON.

Aucune échéance n'est versée actuellement par la Communauté de Communes du Pont du Gard pour ces emprunts dits « garantis » et que la réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peut apporter la collectivité.

Budget annexe Ateliers Relais

Un des emprunts du budget principal concernait pour la partie des ateliers Relais. Cette partie est ainsi supportée par le budget annexe via une créance du budget principal sur ce budget annexe (paiement des échéances par le budget principal et remboursement par le budget annexe sur le budget principal). Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 233 331.25 €.

Budget annexe Ordures Ménagères

Le capital restant dû au 31/12 /2023 s'élève à 7 025.10€. La dernière échéance est au 26 juin 2024.

D. Caractéristique fiscales 2023

Année	Libellé	Taux
	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	26.57 %
2022	Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.00 %
	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2.85 %
	Taxe d'enlèvements sur les ordures ménagères (TEOM)	- SMICTOM Rhône Garrigues : 15.70 % --SICTOMU : 13.10 % --Régie de la Communauté des communes Pont du Gard (Budget Annexe Ordures Ménagères) : 15.40 %

E. Liste des organismes pour lesquels la collectivité a versé une contribution supérieure à 75 000 € en 2023

ORGANISMES	MONTANT 2023
SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard	426 000,00 €

D- EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD 2023

- Les agents (titulaires ou contractuels) de la Communauté de communes exercent des métiers de proximité pour mettre en œuvre les projets votés par les élus. Au **31 décembre 2023**, les effectifs de l'intercommunalité sont de **173 agents** dont **118 agents titulaires ou stagiaires** de la fonction publique territoriale (117 en 2022, 112 en 2021, 150 en 2020, 117 en 2019, 115 en 2018, 114 en 2017 et 109 en 2016), **55 agents non titulaires** (contrat à durée indéterminée de droit public, contrat à durée déterminée et apprentis), (58 en 2022, 50 en 2021, 34 en 2020, 35 en 2019, 18 en 2018, 23 en 2017 et 27 en 2016).
- Le nombre d'agents titulaires s'élève à 118 (117 en 2022, 112 en 2021, 116 en 2020, 117 en 2019, 115 en 2018, 114 en 2017 et 109 en 2016) représentant 115,05 (114,14 en 2022, 109,08 en 2021, 113,08, 114,08 en 2019, 112,31 en 2018, 111,02 en 2017 et 106,34 en 2016) équivalent temps plein alors que les 55 (58 en 2022, 50 en 2021, 34 en 2020, 35 en 2019, 18 en 2018, 23 en 2017 et 27 en 2016) agents non titulaires correspondent à 48,53 (50,72 en 2022, 46,77 en 2021, 31,85 en 2020, 31,35 en 2019, 18 en 2018, 22,54 en 2017 et 26,62 en 2016) équivalent temps plein.

EFFECTIFS au 31 décembre 2023				
	NOMBRE	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	ETP
TITULAIRES	118	109	6,05	115,05
Agents titulaires	100	93	4,65	97,65
Agents stagiaires	9	7	1,4	8,4
Agents en disponibilité	8	8		
Agent en congé parental	1	1		
NON TITULAIRES	55	41	13,53	48,53
Contrat de droit public	50	30	13,53	43,53
Contrats de droit privé	5	5		5
TOTAL au 31 décembre 2023	173	150	19,53	163,58